

La lettre

de Loiret Nature Environnement

Loiret
Nature
Environnement



N°16 - Janvier à mars 2010

Changement climatique : mobilisez-vous ! Participez à un groupe de travail !

Sans aucun doute, le changement climatique à venir sera lourd de conséquences si nous ne le limitons pas à une augmentation de 2°C par rapport aux moyennes de températures préindustrielles. Selon les synthèses consensuelles et irréfutables du groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous risquons en cas de rejets inconsidérés de gaz à effet de serre une diminution drastique de la biodiversité mondiale, une élévation sensible du niveau des océans, l'augmentation du nombre de phénomènes climatiques extrêmes, une baisse des rendements agricoles à l'échelle mondiale, des migrations humaines massives ou encore une dégradation de la santé (progression de la malnutrition et de certaines épidémies, augmentation de la prévalence des problèmes respiratoires à cause des canicules...).

De nombreux économistes estiment au vu de ces prévisions que nous courons le risque d'une récession économique de grande ampleur tandis que le comité d'attribution du prix Nobel juge que nous risquons des conflits majeurs. C'est pourquoi le prix Nobel de la paix a justement été attribué en 2007 à Al Gore et au GIEC pour leur lutte contre le changement climatique.

Comme toujours dans ce genre de situation, il peut être confortable de rejeter la faute sur les autres, tous les autres : les Américains qui consomment trop, les Chinois qui sont trop nombreux, les industriels qui n'ont qu'à faire attention, les politiques qui sont nuls, le voisin qui a une trop grosse voiture, etc.

Une façon plus constructive d'appréhender la lutte contre le changement climatique est de constater que nous faisons tous partie du problème (nous rejetons tous des gaz à effet de serre quotidiennement à travers nos différentes activités : déplacements, chauffage, alimentation, achat ou utilisation de biens de consommation). C'est peut-être déprimant comme approche, mais la satisfaction vient de la compréhension du fait que nous avons en conséquence tous une partie de la solution entre nos mains pour atténuer le changement climatique en cours ! En prenant le vélo plutôt que la voiture pour aller au travail, en mangeant moins de viande, en refusant de passer un week-end à l'autre bout de la France, en baissant le thermostat du chauffage de sa maison ou de son bureau, en faisant réparer son ordinateur au lieu d'en racheter un autre, etc.

Mais, étant donné l'immense défi que constitue le changement climatique, vous avez très certainement le désir de vous investir davantage sans

nécessairement savoir comment vous y prendre.

Ça tombe bien, Loiret Nature Environnement souhaite créer un groupe de travail sur le sujet qui vous préoccupe !

Ce groupe de réflexion pourra notamment aider l'association à développer des actions concrètes et pertinentes pour lutter contre le changement climatique. LNE est justement en train d'initier une opération pleine de promesses baptisée « Pull-over plus » qui consiste à aider des écoles primaires à diminuer leurs rejets de gaz à effet de serre.



La première étape de « Pull-over plus » consiste à établir un bilan carbone simplifié des écoles afin de déterminer les principales sources de pollution liées au fonctionnement des établissements. Il s'avère que le chauffage (au gaz naturel) des écoles joue un rôle prépondérant, largement plus important que les déplacements « domicile-école », le fonctionnement de la cantine ou encore la consommation d'électricité ou de papier.

A titre d'exemple, une école de seulement 300 élèves peut rejeter pour le seul chauffage annuel de ses bâtiments autant de dioxyde de carbone qu'une petite voiture qui effectuerait... un million de kilomètres ! Ça laisse perplexe !

La seconde étape de « Pull-over plus » consiste à présenter le bilan carbone de chaque école à l'ensemble des utilisateurs concernés et aux parents d'élèves afin de lancer une consultation sur les mesures à prendre.

Au final, à partir de cette consultation et d'un travail en collaboration avec le personnel de l'école, un « plan climat » est établi puis officiellement adopté en réunion plénière. Un comité de pilotage se charge de suivre la bonne mise en œuvre du plan climat dont le principal axe consiste évidemment à diminuer la consommation de chauffage de l'école. Comme les gaspillages sont généralement importants -comme pour tous les bâtiments publics... et privés-, les marges de manœuvre sont grandes : diminution des consignes de chauffage (aussi bien pendant le jour que la nuit et lors des vacances scolaires), installation de robinets

thermostatiques et de « coupe-à-temps », pose d'horloges pour les ventilations, etc.

Outre la réalisation du bilan carbone et l'élaboration du plan climat de chaque école, LNE se charge de sensibiliser les différents acteurs concernés et de veiller à la bonne mise en œuvre de chaque plan climat, en apportant son aide dès que nécessaire.

LNE débute cette difficile opération dès cette année scolaire avec quatre écoles primaires : l'école Montesquieu de Boigny-sur-Bionne, l'école Alain Fournier de Chevilly et les écoles Gutenberg et Guernazelles d'Orléans. Les deux animateurs de LNE doivent intervenir dans ces écoles régulièrement tout au long de l'année scolaire tandis que l'opération est coordonnée par Julie Gallay, chargée de mission embauchée en juillet dernier.

Le lancement officiel de « Pull-over plus » se fera au cours de cet hiver 2009-2010 lors de la signature d'une charte qui implique les écoles, les mairies et LNE pour une durée minimale de 2 ans.

A terme, nous pouvons espérer -pardon, nous devons- créer une véritable dynamique au sein des établissements scolaires du département du Loiret. Demain peut-être, chaque école du Loiret aura son propre plan climat. Et « Pull-over plus » sera une

norme. Il ne doit pas en être différemment.

Les enjeux sont loin d'être négligeables. Réaliser 20 % d'économie sur la facture de chauffage d'une école est un objectif extrêmement réaliste. Étendu à l'ensemble des écoles primaires du Loiret (il y en a près de 500), cet objectif permettrait probablement d'éviter le rejet de 10 000 tonnes de CO₂, soit ce que rejette une petite voiture qui ferait plus de 80 000 000 km... En termes purement financiers, cela pourrait représenter une économie de l'ordre de 2 000 000 € par an pour les contribuables du Loiret...

Seulement voilà... ça ne se fera pas « tout seul » malgré toute la bonne volonté des salariés de LNE ou le volontarisme des enseignants ! En particulier, il est INDISPENSABLE qu'un groupe de travail se mobilise pour développer cette action... et pourquoi pas d'autres évidemment !

Naturellement, vous êtes convaincus que vous pouvez et devez apporter votre contribution ? Alors, n'hésitez pas, venez à la **première réunion de travail** : le **mardi 26 janvier 2010 à 20h** à la maison de la nature et de l'environnement, 64 route d'Olivet à Orléans.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Paul Siffert, vice-président de LNE : siffert.paul@neuf.fr.

« Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide », une opération approuvée des jardineries et magasins de bricolage de l'agglomération orléanaise

Il est fini le temps des pesticides et des désherbants dans nos jardins ! Dès le **20 avril 2010, date de lancement de l'opération « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide »**, vous allez pouvoir obtenir de précieux conseils dans vos jardineries et vos magasins de bricolage de l'agglomération orléanaise pour choyer vos espaces verts et vos allées sans utiliser une goutte de pesticide.

L'opération « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » consiste à établir un partenariat avec les jardineries et les magasins de bricolage de l'agglomération orléanaise afin de promouvoir les pratiques respectueuses de l'environnement dans les

jardins. En contrepartie, les enseignes bénéficieront d'un programme d'accompagnement conséquent. En effet, les vendeurs seront formés sur les dangers des pesticides et les alternatives aux produits phytosanitaires, de nombreux outils de communication seront installés dans les enseignes et des animations en magasin se dérouleront au printemps et à l'automne.

A ce jour, 7 jardineries et 4 magasins de bricolage ont décidé de s'engager. Il s'agit de Botanic, Babée Jardin, Jardi E. LECLERC, Jardiland Orléans, Jardiland Saran, Truffaut, Val équipement, Bricorama Orléans, Bricomarché Chécy, Castorama et Leroy Merlin.

Le plan de gestion 2010-2014 de la réserve naturelle de Saint Mesmin est validé

Le plan de gestion permet de faire un état des lieux de la connaissance actuelle du patrimoine naturel de la réserve (milieux et espèces) et de mettre en évidence les enjeux ou problématiques à prendre en compte dans les années à venir. Ce document présente et hiérarchise les opérations à mener d'ici 2014 dans des domaines aussi variés que l'approfondissement des connaissances sur certaines espèces, la gestion des milieux naturels, l'entretien des liens avec les acteurs du territoire, l'accueil et la sensibilisation du public...

C'est un document important, que chaque réserve naturelle doit élaborer, destiné à définir les grandes orientations pour les cinq prochaines années.

Le plan de gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin a été rédigé après deux années de

concertation. De nombreux partenaires de la réserve ont apporté leur contribution à la réflexion : un groupe de travail issu du Comité consultatif de gestion comportant des élus, des administrations, des associations locales..., le Conseil scientifique de la réserve composé de spécialistes de la faune, de la flore ou des milieux naturels, des personnes ressources... Il a été approuvé par le Comité consultatif réuni le 24 juin 2009, puis par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 9 juillet 2009. Enfin, le plan de gestion a été validé par le Conseil national de la protection de la nature le 17 novembre 2009, ce qui permettra au Ministre de l'écologie de donner son accord pour la mise en œuvre effective des opérations programmées pour les années à venir.

Le programme ValMares continue sur sa lancée

Depuis 2008, le programme ValMares s'attache à étudier et valoriser les mares d'une trentaine de communes des pays Forêt d'Orléans-Val de Loire et Sologne Val Sud. Ce programme, soutenu par le Groupe d'Action Locale Forêt d'Orléans-Loire-Sologne (via un financement européen Leader), la Diren Centre, la Région Centre et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, s'articule autour de trois volets.

Le premier volet s'attache à l'étude scientifique de 130 mares, et à l'analyse en laboratoire des échantillons prélevés dans celles-ci. L'objectif de ces inventaires, aujourd'hui en bonne voie de finalisation, est d'établir une connaissance aussi complète que possible de ces milieux humides à partir de certains groupes d'organismes. L'analyse des résultats obtenus pourrait également permettre la création d'un indice de qualité des eaux de mares.

Dans le cadre du volet communication, nous proposons des animations gratuites sur le thème de la mare aux communes intéressées, auprès des scolaires et du grand public - dates des sorties grand public à retrouver sur l'Agenda 2010. Des conférences sur le thème des mares sont également organisées ; la prochaine, intitulée

« La mare, miroir du temps rural » aura lieu le 29 avril 2010 au Muséum d'Orléans. Par ailleurs, une exposition photographique itinérante pour les communes du territoire ValMares est également en cours de réalisation pour le printemps 2010, afin de présenter un nouveau regard sur les mares.

Pour le volet patrimonial, nous avons travaillé en 2009 avec la commune de Ligny-le-Ribault, afin de réaliser un circuit-découverte intitulé « Les mares-à-vélo de Ligny-le-Ribault » ; l'inauguration est prévue au début du printemps prochain, préparez vos vélos ! Un livret explicatif et ludique accompagnera les promeneurs, et sera disponible gratuitement à la Mairie de Ligny-le-Ribault, à l'office de tourisme de la Ferté-Saint-Aubin et en téléchargement sur les pages ValMares de notre site Internet.

Ne comptant pas nous arrêter en si bon chemin, nous avons également contacté des communes du Pays Forêt d'Orléans-Val de Loire (partie nord du territoire ValMares) pour mettre en place d'autres actions exemplaires visant à pérenniser et mettre en valeur le patrimoine rural et paysager que sont les mares !



Concours scolaire Butineurs sauvages, butineurs domestiques en 2010



Et c'est reparti pour une nouvelle édition du concours scolaire qui s'adresse à toutes les classes du Loiret de la maternelle aux cinquièmes de collège...

Dans la droite ligne des deux derniers concours, cette année encore nous essayons de faire prendre conscience de la perte de biodiversité et de la fragilité des équilibres écologiques près de chez soi.

En prenant l'exemple des abeilles domestiques ou sauvages, nous espérons pouvoir relancer l'intérêt des élèves et des enseignants sur l'importance des pollinisateurs dans les chaînes écologiques et pourquoi pas aider à l'implantation de nouvelles ruches ou de nouveaux ruchers-école.

Comme chaque année, trois niveaux de questionnaires seront proposés aux classes et dix mallettes pédagogiques ont été préparées pour une meilleure participation.

Pour cette mouture 2010, nous pouvons compter sur le soutien de : la Diren Centre, le Conseil Régional du Centre, Milan presse, la Hulotte, la société Thomas apiculture de Fay-aux-Loges, le Muséum d'Orléans et les communes d'Orléans et de Châteauneuf-sur-Loire !

Merci d'avance à tous ceux qui pourront faire connaître notre concours.

Règlement et questionnaires du concours sont disponibles sur simple demande ou en téléchargement sur le site Internet.

La Maison de la Nature et de l'Environnement fait peau neuve...

Les changements ne sautent pas aux yeux des visiteurs de la M.N.E. Mais ceux qui y passent du temps apprécient déjà les premières améliorations apportées !

Nous avons commencé par la remise aux normes des circuits électriques et le surhaussement du compteur -zone inondable oblige- puis le remplacement de la chaudière à gaz d'origine par une chaudière à condensation plus économe et moins encombrante.

Ensuite un don exceptionnel de meubles de bureau par la société Lexmark nous a permis de remplacer les meubles hétéroclites qui équipaient les pièces.

En fin d'été, nous avons installé un abri de jardin provisoire pour pouvoir vider la véranda du jardin en vue de la pose d'un bardage bois sur la façade ouest et, enfin, les principales fenêtres de l'étage viennent tout juste d'être remplacées par des fenêtres en mélèze avec isolations thermique et phonique : une vraie révolution dans les bureaux donnant sur la rue !

Évidemment il reste encore à revoir la façade peinte et la toiture mais nous avançons dans une rénovation qui, à terme, doit permettre à la MNE d'émettre le moins de GES possible et offrir à tous, des locaux plus agréables et un peu plus fonctionnels.

Cerise sur le gâteau : notre équipe de jardiniers bénévoles continue avec bonheur la restructuration du jardin pédagogique qui devrait pouvoir accueillir ses premiers visiteurs peut-être dès le printemps (il est même question d'y installer une ruche en plus des nichoirs et autres HLM à insectes !).

Tout ce programme est le fruit d'une recherche acharnée de fonds par Marie-Paule et Rémi mais aussi le fruit des différents dons de nos adhérents que nous remercions encore. Merci aussi aux bénévoles qui ont pris part aux travaux et merci aux financeurs de cette opération, sans qui rien n'aurait été possible, à savoir la Mairie d'Orléans, le Conseil Régional du Centre et le Conseil Général du Loiret.

Quelques nouvelles des permanents de la MNE

Carnet rose !

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance, le 29 novembre dernier, de la petite Auria, pour le plus grand bonheur de ses parents, Sandrine et Arnaud Poirier et de sa grande sœur Maëlie.

Au revoir !

Pascale Rossler, notre secrétaire-médiatrice environnement si appréciée de tous depuis son arrivée à la MNE en septembre 2007 a quitté son poste en fin d'année. Nous lui souhaitons « Bonne route » et un plein succès dans ses nouveaux projets.

Dès le 18 janvier, Céline Colin, 38 ans, prendra sa succession pour les tâches administratives.

L'agenda des bénévoles

Bien chers bénévoles,

En ce début d'année et afin de poursuivre le travail entrepris, nous sollicitons votre aide au centre de documentation : les jeudis 25 février, 11 et 25 mars, de 14 h à 17 h à la MNE pour l'étiquetage, le tri, l'archivage et le rangement des revues et ouvrages. Nous finalisons l'organisation du centre de documentation, n'hésitez pas à nous rejoindre pour cette conviviale aventure ! Merci de nous informer de votre venue pour la planification du travail.

Contactez -nous au 02 38 56 69 84

ou loiret.natureenvironnement@orange.fr.

Un grand merci pour votre précieux soutien passé, présent et à venir !

Le conseil d'administration et l'équipe des salariés

**vous présentent leurs meilleurs
vœux pour l'année 2010**

**et vous invitent à l'Assemblée
générale le samedi 13 mars
après-midi au Muséum d'Orléans**

Vous recevrez début mars une invitation à l'AG ainsi que votre reçu fiscal pour l'année 2009. Les adhérents candidats aux élections du nouveau conseil d'administration sont invités à nous faire parvenir leur candidature avant le 15 février.

**Pensez à renouveler dès
aujourd'hui votre adhésion**

un bulletin se trouve dans votre agenda des activités du 1er semestre joint à cet envoi.

Disparition de François LARIGAUDERIE

« Je garde le souvenir d'un homme entier, dévoué à sa cause, qui savait faire réagir pour au final faire bouger les lignes de la protection de la nature (ne serait-ce qu'en réaction à ses positions !). Merci François. »

Cet extrait d'un courrier que nous avons reçu d'un de ses anciens stagiaires résume à lui seul l'ampleur du personnage qu'était François LARIGAUDERIE .

Les plus anciens membres de LNE -bénévoles ou permanents- se joignent à moi pour réitérer aux proches de ce combattant de l'ornithologie de terrain notre amical soutien.

Bien sûr c'est le nom des Naturalistes Orléanais et de nos prédécesseurs qui sont associés à la figure et aux actions de François : création de la Réserve Naturelle de l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, stages de baguage à « la station », études des hirondelles de rivages , suivi des premiers castors ou combat contre les méfaits d'une station d'épuration hors d'âge et sous dimensionnée...

Certes le combat pour l'environnement a changé et l'image des irréductibles écolos n'est plus la même... Mais nous avons hérité de moyens de faire avancer nos idées de la protection de la nature et de l'environnement : les outils existent et nous nous en servons.

Il fallait des pionniers, des guetteurs, des « alerteurs » ; François LARIGAUDERIE, à l'instar des grandes figures que furent René DUMONT ou Jean CARLIER, était de ceux-là.

Retrouvez davantage d'informations sur le blog : <http://francoislarigauderie.blogspot.com/>

Merci François.

Didier PAPET, Président de LNE.

*Lettre éditée par l'association
Loiret Nature Environnement
en janvier 2010
N° ISSN 1959-0016*

*Maison de la Nature et de l'Environnement
64 route d'Olivet - 45100 ORLÉANS
Tél. : 02 38 56 69 84 - Fax. : 02 38 56 33 48
loiret.natureenvironnement@orange.fr
www.loiret-nature-environnement.org
Standard téléphonique et accueil à la
MNE : du lundi au vendredi de 14h à 18h*